



Mariage blanc comment savoir si il a été annulé ou pas ?

Par **dede59100**, le **12/12/2009** à **15:54**

Bonjour,
Je me suis marié en juin 2006 avec un algérien pour qu'il ait ses papiers, c'était un ami qui m'avait demandé de l'aider que c'était un cousin à lui, enfin bref il c'est averé par la suite que c'est un réseau.
La gendarmerie un matin est venu me chercher et j'ai fait de la garde à vue en mars 2007, depuis je n'ai plus de nouvelle, et je ne sais pas si ce mariage a été annulé ou pas, car je suis avec quelqu'un aujourd'hui et j'aimerais beaucoup me marier.
Comment je peux savoir si ce mariage a été annulé ou pas par la justice.
Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **12/12/2009** à **17:26**

Bonjour,
Que dit votre acte d'état civil ?

Par **dede59100**, le **13/12/2009** à **15:03**

en faite je ne sais pas vraiment mais l'année dernière j'ai appelé la mairie où jme suis marié est il m'ont dit que j'étais marié

Par **jeetendra**, le **13/12/2009** à **15:45**

Bonjour, il serait judicieux que vous envoyez un courrier recommandé avec accusé de réception au Procureur de la République aux fins d'avoir de plus amples informations sur l'existence ou non d'une procédure d'annulation de votre "mariage blanc". rnrnToutefois, dans l'hypothèse où aucune procédure d'annulation n'a été diligentée, la seule voie, issue possible serait alors le divorce, le recours à un avocat sera alors nécessaire, courage à vous, bon dimanche.

Par **dede59100**, le **13/12/2009** à **16:28**

merci beaucoup pour vos conseils un bon dimanche à vous aussi merci